

Libérez-vous de vos **impayés B2B** en France et à l'international



Le recouvrement de créances est essentiel pour préserver la bonne santé financière de votre activité

25 % des faillites de TPE/PME sont causées par les retards de paiement

LA RAPIDITÉ, UN ÉLÉMENT CLÉ POUR TRANSMETTRE VOS FACTURES IMPAYÉES



70 % de chances de récupération



Si la procédure de recouvrement est lancée moins de 60 jours après l'échéance de paiement



70 % de risques de ne rien récupérer

Si elle est lancée plus de 95 jours après l'échéance

Les clés d'un recouvrement réussi

1.

Rendre vos pièces justificatives opposables (signature contrat & CGV)

2.

Agir rapidement

3.

Bénéficier de l'accompagnement Allianz Trade pour la gestion de votre dossier (applicable aux créances garanties comme non garanties)

4.



Nos équipes opéreront pour la bonne stratégie de recouvrement à adopter pour préserver votre relation commerciale

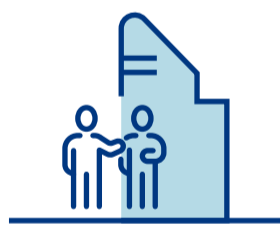
L'accompagnement d'Allianz Trade en France



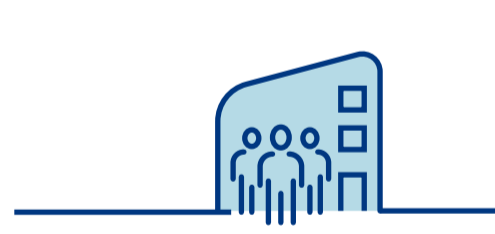
+ de 90 ans d'expertise en matière de recouvrement en France et à l'international



+ de 50 000 dossiers contentieux interentreprises traités chaque année en France



6 000 visites domiciliaires effectuées par nos négociateurs chaque année



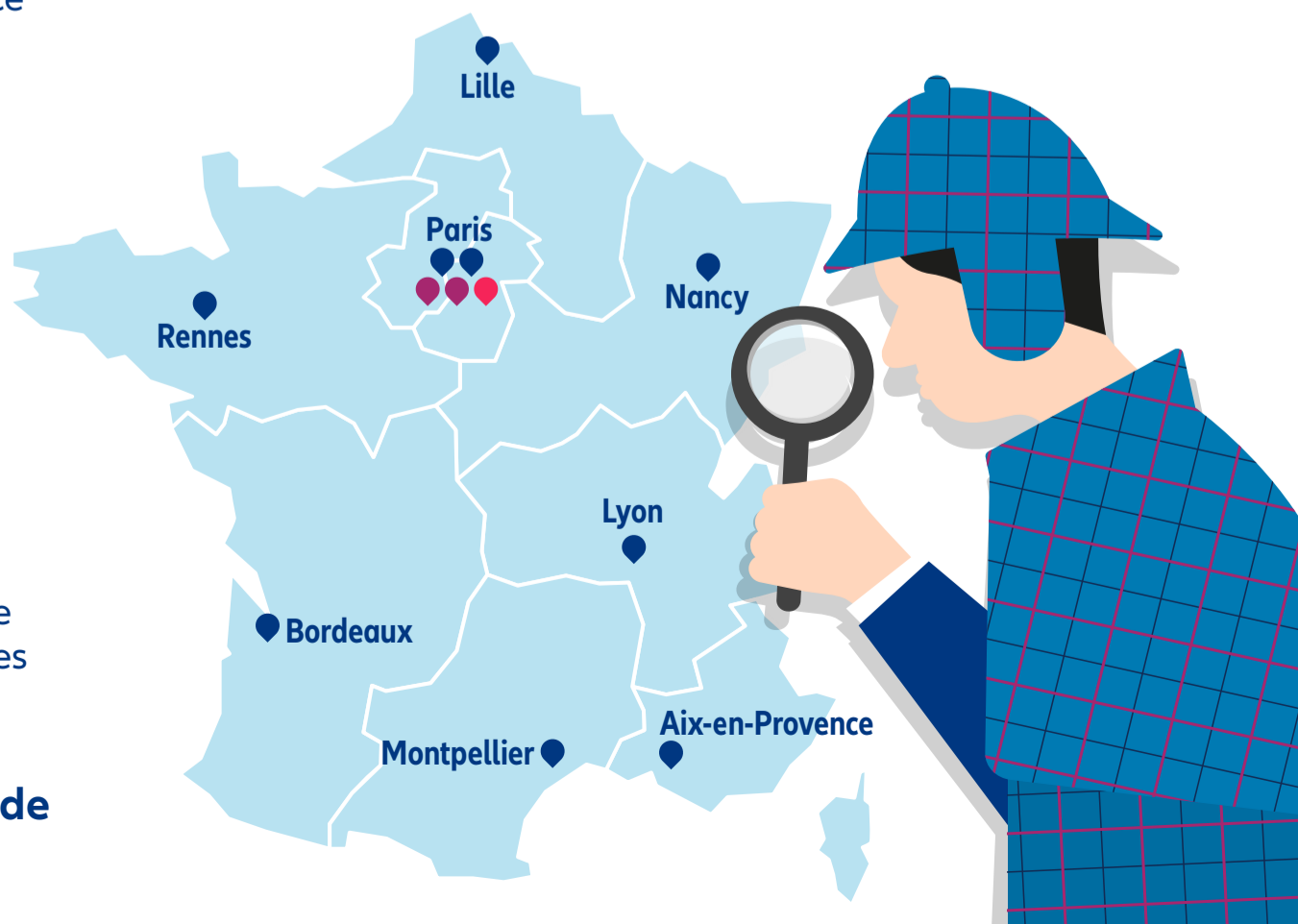
9 agences régionales
1 agence Export
2 agences dédiées aux Procédures Collectives



+ 300 Millions € montant des dossiers contentieux recouvrés en 2024 en France

dont 5 M€ récupérés

grâce à la clause de réserve de propriété (CRP) dans le cadre de dossiers en procédures collectives



 **Contactez Allianz Trade** au 01 84 11 50 54